

**COURS MAGISTRAL DE
SOCIOLOGIE
UNIVERSITE**

INTRODUCTION

C'est dans la philosophie mère de toutes les sciences que nous trouvons les germes de la sociologie.

Depuis l'Antiquité, les hommes construisent des analyses servant à la fois à comprendre la nature et l'organisation des sociétés (Platon et Aristote v em siècle avant J .C).

Mais la sociologie comme projet d'analyse « objective » des « faits sociaux », naît à la suite d'une longue structuration de la société occidentale. Elle accompagne une mutation des idées, des visions du monde et des institutions.

Des la fin du Moyen – Age, l'Eglise et l'Etat, en parallèle, centralisent et administrent. Ces volontés sont marquées par un travail nouveau de recueil d'informations, qui créent des rivalités. L'Etat, à partir des xvi et xvii siècles, pour financer ses activités, multiplie les enquêtes pour dénombrer les bras et les biens de ses sujets.

Aussi, à partir du xvi em siècle, les collèges jésuites et les académies protestantes conçoivent des modèles éducatifs rivaux qui impliquent tous les deux une rupture avec le milieu familial.

De même, le pouvoir royal développe l'état civil et instaure la citoyenneté.

Des institutions d'enfermement et de contrôle font leur apparition : hôpitaux, prisons, casernes, manufactures. Ces évolutions ne sont pas sans contradictions.

En effet, les mouvements d'idées issus de la Renaissance s'appuient sur une représentation différente des personnes : responsabilité éthico – politique et autonomie des individus.

D'autre part, les relations marchandes s'étendent sous le contrôle des bourgeoisies urbaines. Les échanges se monétarisent et se formalisent avec la généralisation des méthodes comptables et la diffusion des liens juridiques contractuels.

Cette modification en profondeur des perceptions communes remet en cause les valeurs nobles et légitimes du pouvoir des classes bourgeoises assis sur la propriété

La société qui émerge impose un ordre social fonde sur de nouveaux liens. Cet égalitarisme dans l'accès à la connaissance, au droit, à la propriété, etc. , tranche avec les inégalités sociales déterminées par l'industrialisation et par la transformation en profondeur due à la division technique et sociale du travail.

De plus, l'urbanisation anarchique qui accompagne ce mouvement génère des comportements et des valeurs différents. De nouvelles frontières apparaissent entre le travail et la famille, la ville et la campagne, la pauvreté et la richesse, la vie privée et la vie publique, donnant lieu à des interprétations différentes et même contradictoires.

Dans le même temps, l'espace s'élargit. Les relations entre civilisations rendent visibles les différences entre les « peuples » et consacrent la singularité du « modèle » occidental.

C'est dans ce contexte et sous ces grands traits que se situe la naissance de la discipline sociologique, comme le dit si bien Auguste Comte : « c'est une science puisque ses

déductions et ses généralisations reposent sur des faits résultant d'observations. Aussi, c'est la science la plus générale de la société. »

GENERALITE :

La sociologie du grec (socitas – société et logos – étude), science des lois de l'évolution et du fonctionnement des systèmes sociaux globaux ou partiels.

La sociologie étudie les liens entre différents phénomènes sociaux, les lois générales du comportement social des hommes. C'est au XIX s. qu'elle s'est formée comme science autonome suite à la complication de la vie et de la différenciation du savoir scientifique, il était devenu inévitable que la sociologie se sépare de la philosophie pour se convertir en une science autonome capable d'allier l'analyse théorique des rapports sociaux à l'exploration empirique des faits sociaux. Elle étudie la structure de la vie sociale, des liens entre les phénomènes sociaux les plus importants (mode de production, classes, institutions politiques, culture, formes de la conscience sociale, etc.), ainsi que les lois de l'évolution des formations économiques et sociales.

Elle étudie également l'attitude des hommes vis-à-vis du travail, les tendances évolutives du mariage et de la famille, les problèmes de l'urbanisation et des loisirs, les voies et moyens de perfectionnement de la gestion de l'Etat.

En fonction de l'aspect de la vie sociale privilégié par les sociologues, on distingue plusieurs courants : le courant géographique, l'école anthropologique raciale (Gobineau, Chamberlain), l'école organiciste (Schaffle), le darwinisme social.

A la fin du XIX em s. la prédominance revient à diverses variantes de l'école psychologique : instinctivisme, behaviorisme, introspectionnisme. On voit apparaître des théories qui mettent au premier plan la conscience collective, sociale (Giddings, Durkheim) ou les formes abstraites de l'interaction sociale (Tönnies).

A côté de la sociologie générale, on distingue des domaines plus ou moins autonomes (S. industrielle, S. de la famille, de la ville, de la criminalité, de l'armée, du travail, du développement, etc.).

Exercice d'application :

Sujet :

« La sociologie est née suite à une série de crises sociales ».

Qu'en pensez-vous ?

La période antique (période qui va des origines des temps historiques à la chute de l'Empire romain, IV^e siècle après J.C.).

Pendant cette période, des penseurs tels que Platon et Aristote construisent des analyses servant à comprendre l'organisation des sociétés :

-Platon (428/427-348/347 av. n. e.), philosophe grec, disciple de Socrate.

Dans sa doctrine de la société il a imaginé un Etat aristocratique idéal fondé sur le travail des esclaves (« Les Lois ») : l'Etat, défendu par les « guerriers », est gouverné par les « philosophes » ; les « artisans » sont placés au-dessous de ces deux catégories de citoyens libres.

-Aristote (384-322 av. n.e.), philosophe grec, fondateur de la logique comme science, ainsi que de plusieurs parties des connaissances spéciales. Pour Marx, c'était le plus grand penseur de l'Antiquité.

Dans sa doctrine de la société Aristote s'attachait à démontrer que les rapports d'esclavage existaient dans la nature même. Les formes excluant la possibilité d'utiliser le pouvoir à des fins égoïstes et dans lesquelles le pouvoir sert l'ensemble de la société sont pour Aristote les formes supérieures du pouvoir d'Etat.

I. LES PRECURSEURS :

Après le moyen-âge (période comprise entre le début du Ve et le milieu du XVe siècle), la période de la renaissance (XVe – début du XVII^e siècle) fleurissait, en Europe des doctrines philosophiques et sociologiques à l'époque de la désagrégation du régime féodal et de l'affirmation de la société bourgeoise.

L'orientation de la philosophie vers les sciences de la nature, déboucha sur la conception déterministe de la réalité opposée à son interprétation théologique par les scolastiques et la formulation des lois de la nature authentiquement scientifiques, débarrassées d'éléments d'anthropomorphisme.

Les profondes mutations sociales et économiques qui se produisirent à cette époque se reflétèrent dans de très nombreuses conceptions des sciences sociales qui interprétaient la société comme un ensemble d'individus existant chacun pour soi.

Les nouveaux concepts du pouvoir d'Etat, entièrement indépendant des autorités religieuses et spirituelles (Machiavel, J. Bodin, A. Modrzewski) traduisaient l'affirmation et le renforcement des Etats nationaux. A l'époque de la renaissance foisonnaient également des doctrines exigeant la socialisation de la propriété sur la base des « Ecritures » (Münzer) ; les

premières tentatives de brosser le tableau de la société communiste à caractère utopiste (Saint Simon, Comte, More, Campanella, etc.).

-Saint-Simon Claude Henri de Rouvroy (1760-1825), sociologue français, ferme défenseur du déterminisme, il l'étendait à l'évolution de la société humaine et s'attachait surtout à étayer la notion de loi historique. Il estimait que l'histoire doit devenir aussi positive que les sciences naturelles. Selon S.S., chaque système social constitue un pas en avant dans l'histoire. L'évolution sociale a pour force motrice le progrès des connaissances scientifiques, de la morale et de la religion.

Déjà S.S. utilise les expressions « science de l'homme » ou « physiologie sociale » pour analyser la société, comparée au corps humain, et qui « n'est point une simple agglomération d'êtres vivants, dont les actions, indépendantes de tout but final, n'ont d'autres cause que l'arbitraire des volontés individuelles, ni d'autre résultat que des accidents éphémères ou sans importance ; la société ,au contraire, est surtout une véritable machine organisée dont toutes les parties contribuent d'une manière différente à la marche de l'ensemble » (De la physiologie appliquée à l'amélioration des institutions sociales, 18813). Le modèle est donc celui des sciences de la nature.

S.S. se représente une société future ayant pour assise une grande industrie organisée de façon scientifique et planifiée, avec maintien toute fois de la propriété privée et des classes. Scientifiques et industriels y jouent un rôle prédominant. Aux industriels, S.S. rattache les ouvriers, fabricants, marchands et banquiers.

Le droit au travail doit être garanti pour tous, chacun travaillant selon ses capacités. Dans la société future ce ne sont plus les hommes qu'on dirige, mais le monde matériel et la production.

-Comte Auguste (1798 – 1857), sociologue français, fondateur du positivisme. De 1818 à 1824, il fut secrétaire et collaborateur de Saint Simon jusqu'à leur brouille en 1824. Sa « philosophie positive » exige tout d'abord que la science se borne à décrire l'aspect extérieur des phénomènes et tenta la synthèse d'une grande quantité de faits scientifiques. L'histoire de connaissance de la nature passe, selon lui, par trois stades correspondant chacun à un type déterminé de vision du monde : théologique, métaphysique et positive.

Au stade théologique, l'homme s'explique tous les phénomènes de la nature par l'intervention des forces surnaturelles, de Dieu.

Le second stade – métaphysique – est une variante du premier, on voit la raison de tous les phénomènes dans des essences abstraites métaphysiques.

A ces deux stades succède la « méthode positive » qui signifie le renoncement à la « connaissance absolue » (avant tout au matérialisme et à l'idéalisme objectif). Il appliqua

par la suite le même schéma a la classification des sciences et a la systématisation de l'histoire civile.

La sociologie de C. (on lui doit l'invention du terme « sociologie ») se caractérise par une interprétation biologique des « faits sociaux ». La conclusion principale que l'on peut en tirer, c'est que les transformations révolutionnaires du système capitaliste sont inutiles. Selon lui, le capitalisme clôt l'évolution de l'histoire humaine.

Pour faire régner une harmonie sociale il faut, croyait-il, introduire une religion nouvelle ou le culte d'un dieu personnifié remplace le culte d'un être suprême abstrait (« Cours de philosophie positive » 1830-1842).

Durkheim Emile (1858 – 1917), sociologue français, disciple de Comte.

La sociologie disait-il doit considérer la société comme une réalité spirituelle régie par des lois différentes de celles de la psychologie individuelle. Toute société est fondée sur des « représentations collectives » ; le savant a affaire a des « faits sociaux » ; a des représentations collectives (droit, morale, religion, sentiments, habitudes, etc.) que le milieu social impose a la conscience humaine.

D. expliquait l'évolution sociale par trois facteurs : la densité de la population, le développement des moyens de communication et la conscience collective. Une société se caractérise par la solidarité sociale. Dans la société primitive cette solidarité était « mécanique », fondée sur les liens du sang. Dans le monde moderne la solidarité est « organique », elle repose sur la division du travail, c.- a- dire sur une communauté de classe appelée a assurer les moyens de subsistance.

La religion constitue selon D., un élément important de la vie sociale. Par elle la société se divinise elle-même.

***Une méthodologie appropriée.** Les Règles de la méthode sociologique (1895) représentent le manifeste de la sociologie universitaire naissante en France. On y trouve le projet, révolutionnaire a l'époque, d'appliquer au social le raisonnement expérimental qui impose comme critère de scientificité la mécanique classique et la biologie.

La sociologie doit se construire a partir de faits établis par l'observation selon un principe inductif.

Mais comment définir ce nouvel objet de recherche : le fait social ?

Pour D., sont des faits sociaux les « manières d'agir, de penser et de sentir qui représentent cette particularité qu'elles existent en dehors des consciences individuelles. Non seulement ces types de conduite ou de pensée sont extérieur a l'individu, mais ils sont doués d'une puissance impérative et coercitive en vertu de laquelle ils s'imposent a lui qu'il le veuille ou non. »

(Les Règles de la méthode sociologique, p.4).

Chacun joue, pour utiliser un langage actuel, des rôles (époux, fils, professions...) dont la définition lui échappe en partie. Chacun respecte des règles et des normes sans pouvoir les remettre en cause. Les relations sociales contraignantes s'incarnent dans des institutions (famille, nation, église, monnaie...) dont la logique ne dépend pas des seuls comportements individuels. Si l'on contrevient à ces « contraintes », une sanction intervient...

Il est donc possible d'étudier ces faits sociaux comme des choses : « Est chose, en effet, tout ce qui est donné, tout ce qui s'offre ou, plutôt, s'impose à l'observation. » (Les Règles de la méthode sociologique, p. 27) Enfin, un fait social ne peut être défini que par un autre fait social.

Œuvres principales : « La division du travail social » (1893), « Les Règles de la méthode sociologique » (1895), « Les Formes élémentaires de la vie religieuse, le système totémique en Australie » (1912).

Exercice d'application :

Sujet :

« La sociologie est partagée entre deux analyses : théorique et déterministe. »
Démontrez-le.

1. LES DIFFERENTS TYPES DE SOCIÉTÉ :

L'objet premier de la sociologie est l'étude des sociétés dites « primitives » ou « traditionnelles ».

La société désigne l'organisation juridico – économique d'une nation ou des groupes d'hommes, vivant sur le même territoire. Elle se fonde également sur des politiques, des formes de gouvernement, des législations, à la morale, à l'économie, etc.

Les sociétés connaissent un progrès continu, dans lequel l'organisation devient de plus en plus complexe (Spencer, Durkheim, Comte, Marx).

Les travaux des évolutionnistes consacrés à la classification des sociétés anciennes, distinguent trois types de sociétés :

-

-

- La communauté primitive :

Type de société constituant un regroupement ferme reposant sur la propriété collective des moyens de production, le travail collectif avec forme naturelle de sa division entre hommes et femmes, adultes et enfants, ainsi que sur la répartition et consommation communes des produits fabriqués.

La vie économique, familiale, religieuse et rituelle des communautés se distinguait généralement par la consolidation du groupe de parents descendant d'un ancêtre commun et portant un nom clanal commun. Les liens de parenté et les unions conjugales étaient la base sur laquelle se développaient les relations interclanales dans les différentes sphères de la vie matérielle et intellectuelle, les relations qui servaient de base à la société de clan et engendraient l'organisation tribale.

- La société féodale :

Type de société qui se définit avant tout par le fait que la terre, moyen principal de production, est la propriété de la classe dominante des féodaux, mais que ce sont les petits producteurs, les paysans qui la cultivent avec leurs forces physiques et leurs instruments.

Le principal rapport économique de la féodalité trouve son expression dans la rente féodale qui est un surproduit prélevé par les seigneurs sous forme de corvées, de prestations pécuniaires et en nature (rentes féodales).

- La société moderne :

Elle a plusieurs traits distinctifs : la démocratisation des institutions, le développement d'un savoir rationnel, l'essor de l'individualisme, la laïcisation, l'efficacité productive. Interrogations sur l'industrie (Saint Simon), le capitalisme (Marx) ou la légalisation des conditions (Tocqueville).

Conclusion :

Nous pouvons affirmer avec les auteurs évolutionnistes que les sociétés humaines connaissent un progrès continu et permanent dans lequel l'organisation devient de plus en plus complexe. Et que cela s'observe à travers les institutions sociales et les techniques matérielles.

II. LES CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES :

La catégorie socioprofessionnelle repose sur une classification hiérarchisée des agents économiques, selon la place ou la tâche qu'ils exécutent dans une structure donnée de production sociale.

Selon les conventions adoptées depuis le recensement de 1954, la population active comprend les personnes qui déclarent exercer, ou cherchent à exercer, une activité professionnelle rémunérée, c'est-à-dire une activité qui concourt à la production de biens ou de services marchands ou non marchands, ou à leur répartition. Mais en sont exclus les étudiants, militaires, clergé, retraités, ménagères qui ne créent pas de richesses.

On partage traditionnellement les activités en trois grands secteurs :

- Primaire : agriculture, pêche, chasse, forêt.
- Secondaire : mines, industrie.
- Tertiaire : transports, commerce, services, administration (...).

La catégorie socioprofessionnelle repose

1. NOMENCLATURE DES NIVEAUX DE FORMATION:

C'est le système d'appellation des niveaux de formation. Elle se présente comme suit :

- Niveau D. Sorties du premier et second cycle fondamental.
- Niveau C. Sorties de la 9ème et des classes de second cycle court, avant l'année terminale.
- Niveau B. Sorties des classes terminales des cycles courts professionnels (ou catégories B.), Bac+2ans (DUT, B.T.S, Instituteurs, DEUG, écoles de formation sanitaire ou sociale, etc.)
- Niveau A. Sorties avec un diplôme de second ou troisième cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.

L'objectif poursuivi consiste à « classer l'ensemble de la population active en un nombre restreint de grandes catégories présentant chacune une certaine homogénéité sociale ».

Depuis les classifications Parodi (1945), deux critères sont utilisés : le statut (actifs/inactifs. Salariés/non salariés) et la hiérarchie professionnelle (en

fonction de la rémunération, de la qualification et des relations de travail, on distingue ainsi les techniciens des manœuvres, les cadres des employés, les industriels des artisans).

Chaque appellation correspond à des intérêts particuliers, tant matériels que symboliques. Et cette spécificité s'effectue à différents niveaux : cadre législatif, systèmes de retraites, procédures de négociation collective.

Toutes ces caractéristiques ont donné naissance au « Code des CSP le quel a été actualisé en 1982).

Tableau. Décomposition de la population suivant la catégorie socioprofessionnelle

| | 1954 (1) milliers | 1975 (2) milliers | 1990 0/0 |
|--|-------------------------|-------------------------|-------------|
| 1. Salariés agricoles | | | |
| 2. Industriels | | | |
| 3. Artisans | | | |
| 4. Gros commerçants | | | |
| 5. Petits commerçants | | | |
| 6. Professeurs, enseignants | | | |
| 7. Ingénieurs | | | |
| 8. Cadres administratifs supérieurs | | | |
| 9. Services médicaux et sociaux | | | |
| 10. Techniciens | | | |
| 11. Cadres administratifs moyens | | | |
| 12. Employés de bureau | | | |
| 13. Employés de commerce | | | |
| 14. Contremaitres | | | |
| 15. Ouvriers qualifiés | | | |
| 16. Ouvriers spécialisés | | | |
| 17. Mineurs | | | |
| 18. Marins pêcheurs | | | |
| 19. Apprentis ouvriers | | | |
| 20. Manœuvres | | | |
| 21. Ouvriers | | | |
| 22. Gens de maison | | | |
| 23. Femmes de ménage | | | |
| 24. Artistes | | | |
| 25. Clergé | | | |
| 26. Armée, Police | | | |
| Autres... | | | |

Source : INSEE, Tableaux de l'économie française, 1980

-Max Weber (1864 – 1920), sociologue allemand de tendance néo-kantienne et positiviste.

Selon lui, l'essence de tout phénomène socio-économique est déterminée non seulement par ses caractères objectifs mais surtout par le point de vue du chercheur et l'importance culturelle attribuée au phénomène en question. Partant du fait que les sciences sociales seraient uniquement centrées sur l'étude des caractères individuels des phénomènes, W. s'efforçait de substituer aux abstractions scientifiques une sorte de modèle de la pensée, « le type idéal ». Selon W. « le type idéal » ne reflète pas la réalité, ce n'est qu'un instrument de classification et d'interprétation des faits isolés, une notion de référence pour l'historien.

La théorie des « types idéaux » de W., tout comme son concept de « pluralité » des facteurs historiques et l'idée de « rationalité » comme base de fonctionnement des institutions bureaucratiques, ont profondément marqué la sociologie contemporaine.

La sociologie de Max Weber est indissociable des débats théoriques qui ont lieu en Allemagne au tournant du siècle. La distinction entre sciences de la nature et sciences de la culture ou de l'esprit (par exemple : kulturesozologie, chez Alfred Weber), suscite de nombreuses controverses.

Le principe de connaissance est le même : le monde sensible apparaît comme infini et inépuisable.

Les sciences cherchent à surmonter cet infini.

Les sciences de la nature ont pour objet les phénomènes qui se répètent sans intervention humaine.

Ces répétitions justifient certaines relations de causalité qui peuvent aboutir à des lois universelles.

Les sciences de la culture ou de l'esprit, baptisées dans la seconde moitié du XXe siècle sciences sociales ou sciences humaines, étudient les « faits » d'une autre « nature ».

Il s'agit d'actions, de projets individuels et collectifs, irréductibles à la seule explication par l'analyse des causes « mécaniques » et « extérieures » censées les produire. Max Weber voit dans la rationalisation des actions sociales la clef explicative et le moteur de la dynamique sociale.

Une sociologie de l'action sociale :

W. ne définit pas les faits sociaux comme des choses ou des mécanismes mais comme des interactions entre des comportements individuels obéissant à des motivations et des intérêts qu'il s'agit de reconstituer. La sociologie doit s'attacher à comprendre les interactions sociales et leurs résultats.

Est action, selon lui, toute conduite à laquelle l'individu associe une signification. Elle devient sociale quand le sens de l'action individuelle est rapporté aux actions d'un ou de plusieurs acteurs.

***Un outil méthodologique : la typologie :**

(Du grec typos- type, empreinte), terme relatif au mode spécifique de reproduction de la réalité, qui permet d'aboutir à une généralisation, de pénétrer l'essence des phénomènes reproduits, en dévoilant les particularités, les traits les plus caractéristiques d'un phénomène social.

On appelle typologie, une classification faite d'après les caractères essentiels de tous les objets de même nature. Elle se fonde sur la notion de « type » en tant qu'unité de division de réalité étudiée, de modèle idéal concret des objets en cours de développement historique (ex. entrepreneur, le bureaucrate, le protestant, les classes, les groupes de statut, Etat, ville, l'esprit du capitalisme, communauté/société, succession des systèmes de travail, etc.).

La méthode consiste à utiliser ces types idéaux comme autant de points de vue pour rendre compte d'une situation historiquement observée.

Max Weber distingue quatre types idéaux de rationalités qui poussent à agir :

-L'action rationnelle par rapport à des fins clairement définies. L'acteur social sait définir les moyens qu'il mobilisera et organiser leur combinaison afin d'atteindre une meilleure efficacité ;

-L'action rationnelle par rapport à des valeurs. La soumission à une valeur (l'honneur, la foi...) entraîne un engagement qui ne prend plus en compte les conséquences de l'action ;

-L'action émotionnelle ou sentimentale. Il s'agit d'une action dont ni les buts, ni les formes ne sont réfléchis : querelles, gestes quotidiens... ;

- L'action traditionnelle. Elle est quasi mécanique. L'acteur respecte l'usage, l'habitude ou la coutume sans que ces termes soient valorisés en tant que tels : la tradition... .

Max Weber est auteur de plusieurs œuvres :

« L'Etat national et la politique démographique et économique » (1895), « L'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme » (1905), « L'Economie et la société » (1921), etc.

Exercice d'application :

Sujet 1 : La société peut-elle se limiter à la somme des interactions et des interrelations ?

Sujet 2 : Après avoir étudié les différents types de sociétés ; dégagez leurs caractéristiques.

III. L'APPORT DES AUTRES SCIENCES SOCIALES:

Les sociologues sont de plus en plus nombreux à entrevoir la nécessité d'une théorie sociologique générale, on s'intéresse de plus en plus à la « sociologie humaniste » et aux études interdisciplinaires.

La conception durkheimienne de la sociologie « Etude scientifique des faits sociaux. Est considéré comme fait social « toute manière de faire, fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure ». Présuppose :

- l'individu naît de la société et non l'inverse ;
- chacun d'entre nous croit n'obéir qu'à lui-même, alors qu'il est jouet des forces collectives ;
- la conscience collective, c'est-à-dire « l'ensemble des croyances et des sentiments communs à la moyenne des membres d'une société »,

Forme un système déterminé qui a sa vie propre.

-Expliquer un phénomène social, c'est en rechercher la cause efficiente (déterminisme, conditionnement). (C.F. l'article de Durkheim : « Sociologie et sciences sociales » : De la méthode dans les sciences, Alcan, 1928, p. 307-333).

Principales subdivisions :

Morphologie sociale - Territoire (étendu, localisation...)
(Substrat) - Population (caractéristique, volume, densité...)

Sociologie religieuse

Morale

Juridique

Economique

Linguistique

Physiologie sociale

Esthétique

(Manifestations)

Sociologie Générale

(Synthèse)

On distingue différents domaines :

-Le courant géographique (déterminisme géographique)

Courant de la sociologie selon lequel le développement de la société dépendrait directement des conditions géographiques (climat, sols, cours d'eau, etc.), ce qui implique une conception naturaliste de l'histoire.

L'idée selon laquelle les conditions naturelles jouent un rôle déterminant dans la vie de la société avait déjà été avancée par certains penseurs de l'Antiquité, tels que Platon et Aristote.

En tant que courant, le déterminisme géographique est apparu au XVIII^{em} siècle (avec Montesquieu), il joua un rôle progressiste dans la lutte contre l'idéologie féodale et religieuse pour laquelle les phénomènes sociaux sont prédéterminés par Dieu. Au milieu du XIX^e S., il subit l'influence de (H.Buckle, K.Ritter, Metchnikov, etc.).

Chez Buckle, le déterminisme géographique sert de justification aux inégalités sociales et à l'expansion coloniale. La théorie de Metchnikov soutenait que la société évolue inévitablement du despotisme à l'anarchie.

Les idées de l'école géographique ont préparé le terrain à la géopolitique.

-Montesquieu Charles de Seconda (1689 – 1755), philosophe, penseur politique, sociologue et historien français. M. fut un des promoteurs du courant géographique en sociologie et accorda un rôle particulier au sol, relief, etc., dans l'organisation sociale et l'évolution des mœurs. Par ailleurs, il souligna la valeur du milieu social qu'il identifiait au régime politique et à la législation.

Œuvres principales :

« Lettres persanes » (1721), « Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence » (1734), « Esprit des Lois » (1748).

-Buckle Henri Thomas (1821 – 1862), historien et sociologue positiviste anglais. Critiquant l'interprétation théologique de l'histoire, B. se fixait pour tâche de découvrir les lois de l'évolution historique et de démontrer leur action sur l'exemple de plusieurs pays. Il pensait, après Comte, que les progrès de l'intelligence étaient le principal facteur de l'évolution historique et niait le progrès des mœurs. Partisan du déterminisme géographique, il expliquait les différences de développement historique des peuples par l'influence des facteurs naturels (paysage, sol, climat et habitudes alimentaires). Auteur de « Histoire de la civilisation en Angleterre » (1857 – 1861).

-Metchnikov Lev Ilitch (1838 – 1888), sociologue et géographe russe, publiciste démocrate. Participa à la lutte du peuple italien pour sa libération nationale, fut engagé volontaire des Mille garibaldiens. Ayant projeté une vaste œuvre sociologique sur l'histoire universelle de la civilisation humaine, M. n'eut le temps d'en achever que l'introduction. Elle fut éditée en 1889 sous le titre : « La civilisation et les grands fleuves historiques ». M. fut partisan de la tendance géographique en sociologie. Selon lui, l'évolution de la société est déterminée par le milieu physico-géographique, en premier lieu, par l'hydrosphère. Les voies de communication fluviales, maritimes et océaniques sont à l'origine, respectivement, des civilisations anciennes, médiévales et modernes. Adversaire du racisme, M. critiquait les sociologues qui étendaient les lois biologiques à la société, il voyait le caractère spécifique de celle-ci dans la libre coopération des hommes transformant progressivement la nature. Selon lui, le critère du progrès social est le développement de la solidarité et de la liberté au sein de la société, celle-ci passant, au cours de son évolution, de l'oppression à l'anarchie.

Parmi les positions les communes de la discipline géographique, on peut retenir :

-La géographie se présente comme un préambule à la recherche en science sociale : l'apport des géographes se situe « au seuil de toute recherche de morphologie sociale » et plus

précisément de sociologie et d'économie, c'est lui qui fournit le cadre aux autres études disciplinaires ou thématiques. Ainsi « le caractère incontournable des travaux de monographies locales, des synthèses régionales » se présentent comme de « répertoires indispensables » qui sont à la base de l'investigation géographique.

-Dans le cadre d'un travail systématique de réhabilitation des « indigènes » et des cohérences sociopolitiques et techniques des communautés rurales, d'illustrer une problématique de « l'efficacité agricole », fondée sur l'observation attentive des pratiques culturelles et des techniques d'encadrement social : encadrement rural et vulgarisation, aménagements fonciers, identification des unités sociales pertinentes (logiques paysannes, potentialités des sociétés rurales) et à décrire la permanence dans le moyen terme.

-L'ÉCONOMIE POLITIQUE :

L'économie est l'ensemble des rapports de production qui s'établissent entre les hommes au cours de la production, de l'échange, de la répartition et de la consommation des biens matériels.

La politique (du grec politikos - de la cité, art et pratique du gouvernement de l'État), activité liée aux rapports entre classes, nations et autres groupes sociaux, fondée sur la conquête, la conservation et l'utilisation du pouvoir d'État.

Les idées politiques et les institutions correspondantes sont une superstructure de la base économique.

Pour que la politique soit une force transformatrice, elle doit traduire correctement les besoins du développement de la vie matérielle de la société. La politique exprime sous une forme concentrée l'économie qui, en dernière analyse, la détermine, mais en même temps la p. exerce une puissante action en retour sur celle-ci. La lutte politique a pour enjeu, principalement les intérêts économiques de classe. L'État est l'instrument essentiel de cette lutte ; il sert à assurer la domination économique durable d'une classe. Les conditions nécessaires de cette domination sont la conquête et le maintien du pouvoir politique.

Karl Marx (Trèves, 1818 – Londres 1883), fondateur du communisme scientifique, du matérialisme dialectique et historique, de l'économie politique scientifique, guide et maître du prolétariat international, sociologue et économiste allemand.

*Approche marxiste

On ne trouve pas chez lui de distinction entre économie et société. Le social et l'économique ne sont pas dissociés ; les sociétés sont des « Formations économiques et sociales ». Les inégalités économiques et sociales sont des contradictions de classes.

S'il y a bien une succession, marquée par un progrès de modes de production (asiatique, antique, féodal, capitaliste), l'élément explicatif n'est autre que la lutte des classes.

Le matérialisme historique. Le projet « scientifique » rejoint ceux d'Auguste Comte et d'Emile Durkheim. Pour Marx, « Dans la production sociale de leur existence, les hommes nouent des rapports déterminés, nécessaires, indépendants de leur volonté. » (Introduction à la critique de l'économie politique, 1859.).

Le sens des pratiques sociales n'est pas déchiffrable dans les discours des acteurs sociaux. Il faut partir non pas des individus mais des structures et des lois de leur évolution. Ces lois restent par essence, semblables à celles de la nature : « Le développement de la formation économique de la société est assimilable à la marche de la nature » (Le Capital, Ed. sociales, tome I, Livre 1, p.20) ou : « La vie économique présente dans son développement historique les mêmes phénomènes que l'on rencontre dans d'autres branches de la biologie. » (Postface au Capital, Ed. Sociales, p.28.)

Les rapports sociaux « indépendants » des volontés individuelles sont les « rapports de production qui correspondent à un degré de développement déterminé de leurs forces productives matérielles. L'ensemble de ces rapports de production constitue la superstructure économique de la société, la base concrète sur laquelle s'élève une superstructure juridique et politique, et à laquelle correspondent des formes de conscience sociale. » (Introduction à la critique de l'économie politique, 1859.)

Ces structures forment donc un « système », le mode de production, lequel se subdivise en forces productives et en rapports de production. Les forces productives comprennent l'ensemble des ressources matérielles (énergie, matières premières, machines...) et humaines (quantité de main – d'œuvre, qualification...) disponibles dans une société. Les rapports de production sont les rapports de propriété et de contrôle des forces productives. Ces rapports fondent l'existence de classes sociales antagonistes. Propriétaires/non propriétaires s'opposent pour l'appropriation des ressources. D'où la phrase célèbre du Manifeste : « L'histoire de toute société jusqu'à nos jours est l'histoire de la lutte des classes. » D'où les relations structurelles entre les forces productives/rapports de production, capital/travail salarié qui priment normativement et méthodologiquement sur les relations interindividuelles, capitalistes/salariés, entre les membres d'une même société ou même groupe...

Les thèses et les analyses de Marx restent liées, comme celles de Comte et Durkheim, à un projet de transformation de la société ; d'une foi égale dans la possibilité pour la société de se transformer elle-même.

-Les Etapes de la croissance économique :

Rostow Walt W., socio-économiste américain.

Conception du sociologue américain W. Rostow. Cette variante de la théorie de la « société industrielle unique » se trouve exposée dans le livre « Les Etapes de la croissance économique » (1960). Selon Rostow, l'histoire passe par cinq stades :1) la « société traditionnelle » qui englobe tous les types de société jusqu'au capitalisme et qui se distingue par un bas niveau de productivité du travail, par la prédominance de l'agriculture dans l'économie ;

2) la « société de transition » qui correspond à peu près à l'avènement du capitalisme prémonopoliste ;

3) La « période de mutation » qui est marquée par les révolutions industrielles et le début de l'industrialisation ;

4) La « période de maturité » qui voit l'achèvement de l'industrialisation et l'apparition de pays industriellement très développés ;

5) L' « ère de la consommation de haut niveau » qui n'aurait été encore atteinte que par les Etats-Unis.

Dans ses ouvrages suivants, Rostow tente de légitimer une sixième étape, celle de la « qualité de la vie », ou seront réglées des tâches globales comme la protection de l'environnement, le gouvernement mondial, etc.

La conception de Rostow est apte à s'opposer au matérialisme historique.

-Les Analyses d'origine politique :

Les capacités réflexives d'une société ne se limitent pas aux seules institutions scientifiques : il y a une multitude d'acteurs sociaux qui « réagissent » plus vite que les sciences sociales et sont aptes à couvrir les domaines qu'elles laissent ouverts.

Nous appelons méta-analyses ou analyses méta-scientifiques du social, les documents et discours que produisent : (partis, syndicats et groupements, presses) et les religieux. Mais leurs analyses ont deux particularités :

-La première tient à une théorie politique du social ;

-La seconde tient à la définition d'actions à entreprendre ou d'ajustements stratégiques, afin d'être compris par les couches et les secteurs sociaux sur lesquels ils s'appuient.

Une contestation s'impose : si la capacité analytique des politiques varie d'un pays ou d'un continent à l'autre, elle demeure exceptionnellement productive mais elle est toujours déterminée par des cadres théorico-idéologiques préétablis.

-L'approche sociopolitique :

Une recension sommaire des principales analyses sociales d'origine politico-syndicale du tiers-monde montre qu'elles relèvent toutes de courants idéologiques. Le fait est normal mais il est aggravé par le sous-développement, la dépendance et l'urgence des situations sociales. Plus l'acuité des conjonctures est grande, plus les analyses se radicalisent de natures contradictoires.

On peut ainsi distinguer, dans chaque aire géopolitique du tiers-monde, des périodes où prévalent des principes politiques, économiques et sociaux adaptés a priori et qui déterminent l'orientation des analyses sociales.

Une Typologie des sociétés politiques :

C'est la sociologie et l'anthropologie politiques qui dominent les travaux et permettent aux chercheurs de traiter adéquatement les processus politiques des pays du tiers-monde en termes spécifiques et non en référence à des modèles extérieurs (F. Bourricaud ; J. P. Lavaud). Il est significatif que le thème de la « citoyenneté », lié aux travaux sur les secteurs informels (B. Lautier) et la sécurité alimentaire (A. K. Sen), soit devenu aujourd'hui un des objets majeurs des études sociopolitiques.

On distingue :

1. La bande : *Elle constitue une unité de taille restreinte, démographiquement limitée à un certain nombre de familles d'origines différentes et occupant un territoire commun où elles pratiquent généralement, d'une façon plus ou moins nomade, la chasse, la pêche, la cueillette. Ce type de groupement est souvent peu durable et la composition varie selon les époques et les possibilités d'activité économique.*

Aucun chef ni aucune institution n'unifie les bandes d'un même groupe ethnique et seuls quelques leaders, chasseurs, guérisseurs, peuvent apparaître d'une façon éphémère.

Les Esquimaux, les Pygmées de l'Afrique centrale, certains groupes d'Indiens d'Amazonie sont les meilleurs exemples de ce type de société.

2. Les organisations segmentaires et lignagères :

Egalitaires aussi, elles reposent essentiellement sur la solidarité à l'intérieur du groupe de parenté qui, qui est la seule unité assurant la protection de l'individu. Ces organisations connaissent souvent un état conflictuel endémique, et les groupes sont obligés d'entretenir entre eux, pour leur défense, des réseaux d'alliance fondés sur la proximité familiale.

-Les organisations lignagères sont des groupes de descendance qui constituent une véritable unité de solidarité pouvant s'établir sur plusieurs générations et réunissant ainsi un nombre important de personnes apparentées.

L'autorité y est exercée par les chefs de lignage ou Aines, entourés de conseils d'Anciens, ceux-ci étant les chefs des branches collatérales (cf. schéma ci-dessous).

3. Les sociétés segmentaires :

Elles ne constituent pas de véritables lignages, en ce sens que des scissions s'y opèrent au bout de deux ou trois générations. L'unité de solidarité est représentée par un sèment de ce lignage, lui-même en opposition virtuelle avec le segment voisin. Pour reprendre le schéma précédent, dans un système segmentaire, les descendants de A formeront une unité pouvant être appelée à s'opposer à B, mais en revanche ils seront amenés à s'allier si un litige oppose A ou B ou l'un de leurs descendants à C ou D ou l'un de leurs descendants.

Dans ce système, les conflits entre proches sont très rapidement résolus, en revanche ils peuvent se transformer en vendettas (Blood feud), avec éventuellement mort d'hommes, si le groupe forme des quatre familles, par exemple, à l'égard de ses adversaires dont le degré de parenté est beaucoup plus éloigné. Comme le dit Evans-Pritchard, « Fission et Fusion sont deux aspects du même principe segmentaire » et elles opèrent de façon à la fois contradictoire et complémentaire (« Les Nuer », in African Political Systems, p. 284).

Les Nuer du Soudan et les Tiv du Nigeria ont été jusqu'à présent les illustrations de ces systèmes présentes.

Que le système soit segmentaire ou non, il peut aussi s'unifier au sein de la tribu, unité d'intégration qui tend alors à transcender les groupes de parenté et à imposer des formes de solidarité à un niveau supérieur à la famille, où le rôle des Anciens prépondérant.

4. Les sociétés stratifiées : *Elles expriment une spécificité politique plus marquée, quand apparaissent des institutions visant le maintien de l'ordre, l'organisation économique, etc. Le pouvoir s'individualise partiellement et tend à devenir héréditaire. La centralisation à l'échelon local du village, de la région ou même de la société globale qu'est l'ethnie, se renforce.*

Les ethnologues s'accordent à distinguer les « chefferies » des « Etats » :

- a- La chefferie :** *présente des dimensions territoriales relativement faibles, où le pouvoir politique reste mal assuré, l'existence d'un régime de dévolution généralement héréditaire. L'appareil administratif et judiciaire y est peu développé et s'appuie sur l'entourage ou la clientèle du chef. Enfin, l'unité du territoire, précaire, risque d'être remise en cause au cours des compétitions politiques.*

b- L'Etat : La problématique de l'Etat a fait l'objet d'une production extrêmement abondante. Organisation politique d'une classe économiquement dominante. Le processus de formation de l'Etat est marqué par la formation d'un pouvoir public spécial avec son armée, sa police, ses prisons et différentes institutions coercitives.

Trois étapes peuvent être dégagées dans la consolidation de l'Etat, puis à la dénonciation de sa faible efficacité et de son manque de souplesse en terme de développement (le secteur productif étatique), enfin à la recombinaison démocratique et au réexamen des missions de l'Etat (privatisation des entreprises publiques, décentralisation).

La recherche sur l'« Etat en développement » présente des caractéristiques bien différentes et dépend de la capacité et d'aide et de coopération des organismes internationaux. Mais, les aspects juridiques et formels concernant les modèles constitutionnels sont restés seconds par rapport aux problèmes de son fonctionnement, de ses responsables, de ses relations avec les pouvoirs traditionnels et la société civile (légitimation et bases sociales), et des rapports interétatiques au niveau régional, au plan international et dans la participation aux instances de négociation Nord-Sud (Non-alignés, CNUCED, OPEP).

Le modèle « tutélaire » (tutelary democracy), proposé par E. Shils pour rendre compte des rapports contradictoires entre le projet formel de démocratie revendiqué par les textes officiels et l'autoritarisme qui s'installe dans la majorité des pays, illustre la difficulté des politistes à expliquer les évolutions en cours (E. Shils, « The military in the political development of the new states »).

La grille d'analyse proposée par Shils conduisait à interpréter les diverses formes de pouvoir autoritaire (chefs historiques ou charismatiques, partis uniques, régimes militaires) comme des étapes provisoires de gouvernement, nécessaires au décalage économique et à la sortie du sous-développement.

IV. LA NOTION DE GOUVERNANCE :

L'Etat dans les pays du tiers-monde a fait l'objet d'une remise en cause de la part des libéraux qui dénonçaient ses interventions (surtout économiques).

C'est au tour du terme de « gouvernance » que la Banque Mondiale définit comme « l'usage de l'autorité politique, la pratique de contrôle sur une société et la gestion de ses ressources pour le développement social et économique » s'est élaborée une nouvelle « Théorie de la gestion du développement ». La gouvernance désigne donc tous les aspects politico-institutionnels relatifs à la capacité d'un gouvernement à assurer la loi et l'ordre, à formuler et exécuter une politique, à créer un environnement favorable au développement (structures organisationnelles, ressources humaines et les systèmes de gestion de l'Etat).

Pour les cerner, il faut tout d'abord distinguer le volet politico-administratif (nature et rôle de l'Etat en tant qu'agent de régulation économique) et celui proprement économique de la gouvernance. La première dimension renvoie au système politique global et aux pratiques socio-économiques qu'il engendre : structure du gouvernement et groupes d'intérêts représentés en son sein, cadre constitutionnel répartissant les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, types de représentation et d'expression des populations (système électoral et formes de « participation populaire »). La seconde concerne spécifiquement la gestion des ressources disponibles dans le secteur public et privé (fixation des prix, fiscalité, subventions, taux de change, législation économique).

Toutes contribuent à diminuer les prérogatives de l'Etat et au renforcement commutant des acteurs organisés de la « société civile » (syndicats, chambres de commerce, mutuelles, coopératives, organisations d'usagers, universités) dans le but de réduire la distance sociale qui prévaut entre décideurs et populations.

V. LA DEMOGRAPHIE : *(du grec démos-peuple et graphein-écrire), science ayant pour objet l'étude des populations, de leurs structures (aux points de vue professionnels, géographique, ethnique, de l'âge et du sexe) et de leur dynamique (natalité, mortalité, migrations, etc.).*

Les caractéristiques quantitatives des processus démographiques sont des indices qui traduisent, sous une forme générale, les effets de nombreux facteurs : biologiques, sociaux, culturels, ethniques, éthiques, socio-psychologiques, etc. Le marxisme met l'accent sur le rôle déterminant des rapports économiques, du mode de production. « Pour différents modes de productions il existe différentes lois d'accroissement de la population et de la surpopulation » (Marx : « Manuscrits de 1857-1858 », Editions sociales, Paris, 1980, t. II, p. 94). Mais l'inverse peut se produire

également, étant donné que la population est le sujet de la production en même temps que de la consommation.

La croissance accélérée de la population mondiale, problème global de l'actualité, résulte en grande partie de la diminution de la mortalité (surtout infantile) dans les pays en voie de développement, du fait des progrès de la médecine et d'une meilleure protection de la santé publique, de l'amélioration des conditions d'hygiène, parallèlement au maintien des modes de vie traditionnels qui, quant à eux, font obstacles à la fois au planning familial et à un travail plus efficace de la population dans le secteur industriel, etc. D'où la nécessité de définir et de mettre en œuvre une politique démographique qui ne se réduirait pas à des mesures d'ordre exclusivement médical ou économique, mais tiendrait compte de nombreux aspects sociaux et culturels du phénomène, étant donné que les taux de croissance de la population influent fortement sur l'économie, la structure sociale, la répartition territoriale de la main-d'œuvre, etc.

-Thomas Robert Malthus (1766 – 1834), sociologue, démographe, pasteur anglican. Dans son « Essai sur le principe de population », Malthus exposa des idées qui furent ensuite largement reprises par la pensée sociale, surtout par l'économie politique de la fin du XIX^e siècle. Malthus établit une loi de la population supra historique, selon laquelle, la population grandit en progression géométrique, tandis que les substances ne croissent qu'en progression arithmétique. D'où Malthus déduisait les contradictions du développement social. Celles-ci ne peuvent, selon lui, être éliminées que par la restriction de la croissance démographique (réglementation des mariages, contrôle des naissances) ainsi que par la régulation « naturelle » (famine, épidémies, guerres, etc.) du nombre de la population.

VI. LE DROIT :

Selon H. Lévy-Bruhl, « ensemble des règles obligatoires déterminant les rapports sociaux imposés à tout moment à la collectivité à laquelle on appartient ». Différentes sources : coutume, loi, traité, doctrine, religion.

Des juridictions spécialisées, une codification propre à chaque domaine : droit civil, pénal, commercial, constitutionnel, administratif public, privé, etc.

Le droit est fixe dans un système de normes, de règles établies ou sanctionnées par le pouvoir d'État. La spécificité des normes juridiques tient au fait que leur exécution est assurée par la force coercitive de l'État. Dans les sociétés dites « traditionnelles », la modernisation rapide et profonde des structures sociales et des comportements

« coutumiers » passait nécessairement par la mise en place d'un cadre légal inspiré du droit occidental incarnant les nouvelles valeurs, désormais écrites et codifiées. Entre la volonté de l'Etat et le nécessaire consensus des citoyens, diverses voies médianes « d'indigénisation » du droit ont été pratiquées pour réduire l'écart entre, d'un côté un droit moderne idéalisé mais bafoué, et de l'autre, des pratiques et des usages variables selon les lieux et les communautés au sein d'un même Etat. En plus, le réalisme a dû prévaloir pour tenir compte tout d'abord de l'impuissance à faire appliquer la loi (qui commence par la formation et l'information de ceux qui sont appelés à la faire, l'accès aux textes légaux) et du fait que des pans entiers de l'activité sociale dans le domaine de la production, des relations sociales, échappent à tout encadrement étatique (économie informelle, auto-formation...). La réflexion juridique participe pleinement au débat général sur les politiques de développement « provoqué », le choc des valeurs de civilisation, le respect des identités et des formes indigènes de régulation des rapports sociaux, la définition des situations d'« anomie sociale » (cf. R. Verdier, éd., La Vengeance, Paris, Cujas, 4 vol., 1980-1984). Mais paradoxalement, alors même que la souplesse et la flexibilité s'imposent à ceux chargés de faire et de dire le droit (on parle ainsi de « cadastre progressif », pour assimiler les pratiques traditionnelles qui dans les campagnes par exemple, servent à éviter les différends fonciers entre paysans), ce sont désormais les sujets de la « société civile » qui semblent revendiquer l'affirmation d'un Etat de Droit et le respect des droits universels (comme les droits de l'homme ou les proclamations des organismes internationaux), au-delà des différences sociales et des appartenances raciales ou confessionnelles.

VII. Les PROBLEMES DE SOCIÉTÉ :

Toutes les sociétés connaissent des hiérarchies qui déterminent des inégalités dans l'accès aux ressources matérielles ou immatérielles : richesse, prestige, savoir, pouvoir, etc.

Les termes de cette problématique ont déjà été clairement formulés par Jean-Jacques Rousseau, qui distinguait deux types d'inégalités. Les unes peuvent être qualifiées de naturelles (âge, forces physiques, aptitudes diverses...), les autres sont morales, politiques, ou plus généralement sociales. Ces inégalités naturelles font l'objet d'une interprétation sociale : être puissant, être riche, être prestigieux, être jeune ou vieux, être un homme ou une femme n'a pas la même signification dans toutes les sociétés, ni même dans tous les groupes sociaux.

La pensée spéculative, depuis Platon jusqu'au XVIII^e siècle, a valorisé « la grande chaîne des êtres », considérant la hiérarchie comme nécessaire à l'ordre social.

Au XVIII^e siècle, les philosophes des Lumières vont rompre avec cette vision du monde pour fonder un nouvel projet égalitaire. Comme l'écrivait Durkheim : «Entre Dieu et la société, il faut choisir. »

1. LES CLASSES SOCIALES :

S'appuyant sur les matériaux de l'ouvrage de Morgan « Aient society », ainsi que sur d'autres données de la science, Engels montre que l'accroissement de la productivité du travail et la division du travail conduisent à l'apparition de l'échange, de la propriété privée, à la destruction du régime de la communauté primitive et à la formation des classes des classes.

On appelle classes, de («Vastes groupes d'hommes qui se distinguent par la place qu'ils occupent dans un système historiquement défini de production sociale, par leur rapport (la plupart du temps fixe et consacre par les lois) avec les moyens de production, par leur rôle dans l'organisation sociale du travail, donc, par les moyens d'obtention et l'importance de la part des richesses sociales dont ils disposent. Les classes sont des groupes d'hommes dont l'un peut s'approprier le travail de l'autre, à cause de la place différente qu'il occupe dans une structure déterminée de l'économie » (Lénine : œuvres, t. 29, p. 425).

Il en a toujours été dans l'histoire, et l'on observe que, dans toute société où les moyens de production sont propriété privée, il existe deux classes complémentaires qui constituent la base fondamentale de la société : dans l'Antiquité, praticiens possesseurs de la terre, et esclaves qui la travaillent et qui sont eux aussi propriété des praticiens ; au Moyen-âge, classe des seigneurs féodaux et classe des serfs.

Les deux classes fondamentales sont toujours antagonistes par nature. Dans la société capitaliste, de nos jours, on distingue :

- La bourgeoisie :

Dans la tradition marxiste, désigne la classe dominante au sein du mode de production capitaliste. Plusieurs « variantes » : industrielle, commerciale, bancaire. Trois piliers essentiels au XIX^e siècle : le barreau, la médecine et l'entreprise.

Classe sociale définie par sa place dans le processus de production (pas de travail manuel), par ses revenus, son rôle politique (par exemple : en France lors de la R.B.F. de 1789), historique (le développement du capitalisme, de l'industrialisation), son idéologie (par exemple : la liberté, l'égalité de droit, la démocratie parlementaire, etc.).

- **Le prolétariat :** (la classe ouvrière)

En régime capitaliste, c'est la classe des salariés privés de moyens de production, qui vendent leur force de travail et sont exploitées par le capital.

Le progrès technique et scientifique diversifie la composition de la classe ouvrière qui comprend, outre les ouvriers occupés dans l'industrie et l'agriculture, la grande masse des salariés du secteur tertiaire ainsi que les travailleurs intellectuels.

- **La paysannerie :**

Classe occupée dans la production agricole et ayant en sa possession ou bien en jouissance, à des conditions déterminées, les moyens de production indispensables. Classe principale sous la féodalité, elle fut opprimée et exploitée par les propriétaires fonciers (féodaux). La paysannerie menait contre ces derniers une lutte qui se transformait en longues et opiniâtres guerres paysannes. Sous le capitalisme, elle se désintègre en couches distinctes : paysans pauvres, paysans moyens et bourgeoisie rurale. Ruinée, dépossédée de ses terres, elle se transforme en un prolétariat rural qui vient grossir les rangs du prolétariat urbain.

Pour Marx, les classes sociales sont « inscrites » dans la réalité sociale et existent indépendamment de celui qui cherche à les dénombrer. Leurs luttes déterminent le changement social.

La lutte de la classe ouvrière conduit nécessairement à la révolution socialiste et à l'instauration de la dictature du prolétariat qui a pour objectif la disparition de toutes les classes, l'établissement d'une société sans classes : la société communiste.

Sous le capitalisme, la lutte des classes vise la toute puissance des monopoles. Cette lutte rassemble au tour du prolétariat des couches essentielles de la société, qui ont intérêt à la sauvegarde de la paix et à la satisfaction de leurs revendications démocratiques.

Par contre, pour R. Boudon, H. Mendras, F. Bourricaud ou J. Lautman, la notion de classe sociale n'est pas un concept sociologique pertinent. La conscience d'appartenir s'atténue et semble le fait des seules classes moyennes. A. de Tocqueville quand à lui, place l'essence des sociétés modernes sur un autre plan. Selon lui, ces sociétés se caractérisent par « l'égalité des conditions, principalement sociales et juridiques des individus. Cette égalisation, fondement de la démocratie, fait naître des sociétés où chacun se considère comme l'égal de tous. Maintenant, « cadres supérieurs peuvent choisir de vivre comme des prolétaires, et les hippies et les ouvriers peuvent vivre bourgeoisement » (Le changement social, A. Colin 1983, P.128).

2. LA FAMILLE ET LE PROCESSUS DE SOCIALIZATION :

La sociologie de la famille constitue un point de rencontre entre démographes, historiens et ethnologues. Cette confrontation a donné naissance à des échanges féconds. L'utilisation conjointe des différentes sources (recensements, archives notariales, enquêtes de terrain, monographies....) s'est révélée très fructueuse. Plusieurs orientations ont été à l'honneur. Deux d'entre elles méritent d'être soulignées. La première s'intéresse à la formation et à la structuration du groupe domestique. Le second axe de réflexion, celui de l'articulation famille/société ou processus de socialisation.

Définition :

Cellule de la société (petit groupe social), forme essentielle d'organisation de la vie personnelle, qui repose sur l'union conjugale et les liens parentaux, autrement dit, sur les relations multiples entre mari et femme, entre parents et enfants, frères et sœurs, ainsi que d'autres familiers vivant ensemble et partageant les occupations domestiques communes.

La vie d'une famille se caractérise par différents processus matériels (biologiques, économiques) et spirituels (moraux, juridiques, psychologiques, esthétiques). Le rôle social de la famille est déterminé par sa participation directe à la reproduction de l'homme même, à la prolongation de l'espèce humaine. La famille est une catégorie historique. Ses formes et fonctions sont conditionnées par la nature des rapports de production en place, des rapports sociaux en général, ainsi que par le degré de développement culturel de la société.

En retour, la famille exerce une action sur la vie sociale (natalité, mortalité, enracinement social des enfants et adolescents, travail domestique, impact sur l'essor physique, intellectuel, moral et esthétique de ses membres).

1. Origine :

Il existe deux points de vue quant à l'origine de la famille. La plupart des spécialistes considèrent que le régime de la communauté primitive fut dominé au début par des relations non ordonnées entre les sexes. Vint ensuite le mariage par groupes, supplanté plus tard par le couple ; celui-ci devint la base d'une grande famille- communauté d'abord maternelle, puis paternelle, soit matriarcat (selon la lignée de la mère) et patriarcat (la lignée du père).

-le patriarcat, forme de famille sous le régime de la communauté primitive, caractérisée par la prépondérance du mâle dans la production sociale (chasse, pêche, élevage et autres travaux d'importance vitale pour la collectivité) et la vie sociale de la communauté (gestion de ses affaires, régulation des rapports entre ses membres, pratique des cultes religieux, etc.)

-le matriarcat, forme de famille sous le régime de la communauté primitive, caractérisée par l'autorité prépondérante de la femme dans la production sociale (éducation des enfants, soins domestiques collectifs, maintien du foyer et autres fonctions vitales) et dans la vie sociale de la communauté (gestion de ses affaires, régulation des rapports entre ses membres, exercice des rites religieux, etc.).

La famille a pour principal objectif d'accumuler des biens et de les transmettre aux héritiers légitimes.

2. L'articulation famille/société ou processus de socialisation

La famille est l'institution essentielle par laquelle est assurée la reproduction des relations sociales. Elle représente, avec d'autres «relais» (l'école, le groupe de camarades...), une instance de socialisation de premier ordre.

Des notre enfance ne sommes nous pas confrontés à certaines «manières de faire et de sentir»? L'adoption de ce «code culturel» imprègne la plupart de nos actions. Lorsque, cette fois, les liens familiaux s'affaiblissent et - dans des cas extrêmes - se désintègrent, des conduites déviantes (voire délinquantes) sont susceptibles de faire leur apparition.

Des l'instant où la vie en société s'impose à nous, nous devons nous plier à certaines règles. L'ordre social a ses propres exigences de «normalisation». La bonne réception de ces messages oriente nos comportements dans une direction déterminée. Manquer à ses obligations peut être synonyme d'affront ou de violation. Porter atteinte à des coutumes solidement établies ouvre la voie à de sérieux conflits. Celui qui transgresse des interdits n'est pas à l'abri de représailles et s'expose à des sanctions.

L'acquiescement de ces différentes normes n'est pas spontanée, la compréhension n'intervient que très progressivement. L'apprentissage nous aide à déchiffrer, puis à sélectionner, les informations qui nous sont adressées. Cet effort de d'intériorisation ordonne notre pensée : les priorités sont hiérarchisées, et les moyens d'action légitimes. Par ce biais, notre stock de connaissances (formelles ou informelles) s'enrichit. Telle figure, qui initialement semblait difficile à exécuter ou à conceptualiser, devient par la suite plus familière (au point d'être considérée comme «naturelle» ou «évidente»). Ce travail de routinisation, en apparence anodin, n'en est pas moins très précieux, car il nous fait participer à ce que P. Berger et T. Luckmann appellent la « construction sociale du monde ».

Reconnaissons cependant que la marque du « milieu » reste très prégnante comparée à d'autres «supports» (medias, système éducatif, collectif de travail...), la famille se singularise à plusieurs niveaux. C'est-elle qui, la première, prend en charge les tâches d'éducation. En outre, l'influence qu'elle exerce ne se réduit pas à la période de l'adolescence mais se poursuit avec plus ou moins d'intensité tout au long d'une vie.

3. LE MARIAGE :

Tout à la fois cérémonie (civile ou religieuse), acte symbolique et institution sociale. Légalisation de l'union entre deux personnes de sexe opposé. Soumission à des obligations réciproques. Reconnaissance de droits spécifiques.

Depuis quelques années, le nombre de mariages diminue, simultanément, le nombre de divorces augmente sensiblement : il a représenté, ces dernières années – la simplification de la législation jouant pour la première fois – près de 20% des mariages. Plus significatif encore, la cohabitation juvénile est devenue, en quelques années, un phénomène important.

Selon une enquête auprès d'un échantillon représentatif de deux mille sept cents jeunes âgés de dix-huit à vingt-neuf ans, 44% de ceux qui se sont mariés en 1976 – 1977 avaient vécu ensemble avant de légaliser leur union contre 17% seulement des mariés de 1968 – 1969. Ce pourcentage est d'autant plus fort que le niveau d'instruction ou la qualification professionnelle sont élevés, d'où l'emploi par les démographes, des expressions comme : « cohabitation juvénile » ou « union libre » ou « concubinage », témoigne d'un changement de comportement dans la société que confirme l'enquête.

Tableau :

.Célibataires, veufs et veuves, divorces, Janvier 1978 (en milliers)

| Age | Célibataires | Veufs | Hommes divorces | Célibataires | Veuves | Femmes divorcées |
|------------|--------------|-------|-----------------|--------------|--------|------------------|
| 15 – 19 | 4 299 | 3 | 48 | 3 349 | 12 | 85 |
| 30 - 39 | 468 | 10 | 105 | 290 | 38 | 134 |
| 40 - 49 | 365 | 32 | 106 | 238 | 137 | 139 |
| 50 – 59 | 268 | 73 | 85 | 242 | 359 | 122 |
| 60 – 69 | 168 | 141 | 52 | 200 | 717 | 89 |
| 70 et plus | 130 | 411 | 33 E. | 321 | 1 903 | 77 |
| Total : | 5 698 | 670 | 429 | 4 640 | 3 166 | 646 |

Source : I.N.S.E.E. Tableaux de l'économie française, 1980.

Il existe plusieurs types de mariage :

-la monogamie, système de mariage dans lequel l'homme ne peut être l'époux de plus d'une femme à la fois et la femme l'épouse de plus d'un homme à la fois.

-la polygamie, système de mariage dans lequel l'homme est l'époux de plusieurs femmes à la fois.

-la polyandrie, système de mariage qui admet à une femme d'avoir plusieurs maris à la fois.

VIII. CULTURE ET PRESTATION MATRIMONIALE:

La culture est la totalité des valeurs matérielles et spirituelles créées par l'humanité et caractérisant le niveau de développement historique d'une société. Dans une acception plus restreinte du terme, on parle généralement de culture matérielle (technique, niveau de production, biens matériels) et de culture spirituelle (sciences, arts, littérature, morale, etc.).

Le mariage définit les modalités d'une union légitime, approuvée par la société et déterminant plus spécialement les relations entre mari et femme.

Dans l'usage courant, le terme recoupe quatre idées distinctes :

-l'idée d'un type de relations légitimes, se distinguant des autres formes d'unions, premaritales ou extramaritales.

Selon les sociétés, occidentales ou non, les fonctions du mariage peuvent être nombreuses. Elles visent :

-à l'établissement d'un statut légal aux enfants, issus du mariage (quasi universel) ;

-au transfert des droits à chacune des parties, en matière de domicile, de sexualité, d'économie domestique et de propriété ;

- à l'établissement d'un fonds de propriété commun au bénéfice des enfants ;

-à l'établissement d'une alliance (relations d' « affinités ») entre les parents des conjoints, phénomène très important dans les sociétés anciennes.

Toute union implique la sélection d'un conjoint. Celui-ci peut être choisi au sein du groupe (« endogamie » ou à l'extérieur « exogamie », ce groupe pouvant être un groupe territorial, familial, professionnel, une caste...

Mais la règle essentielle est le respect du tabou de l'inceste (interdit impliquant la prohibition du mariage avec certains types de parents). En revanche, dans certaines sociétés, des unions seront dites « préférentielles ». Le cas du mariage avec la fille du frère de la mère ou de la sœur du père (cousine croisée) est classique.

Une autre condition du mariage et de sa légitimité est presque toujours le versement d'une « prestation matrimoniale », c'est-à-dire d'un ensemble de biens ou de services, accordés par la famille du mari en échange du don de la femme.

Dans les sociétés où la polygynie et plus rarement, la polyandrie peuvent être admises, l'un des conjoints peut contracter plusieurs mariages et vivre, pour un homme avec plusieurs femmes, chacune constituant avec ses enfants des sous-communautés différentes, sous l'autorité du mari polygame.

**La résidence*

Les règles de résidence imposent à la famille un certain nombre d'obligations. Dans les systèmes patrilineaires, les plus nombreux, le mariage est à peu près toujours suivi d'une résidence « virilocale », ce qui signifie que l'épouse vient vivre dans la famille paternelle de son mari.

La résidence est dite « uxorilocale », lorsque le mari quitte sa famille pour aller vivre auprès de la famille de la femme.

Parfois, les conjoints ont le choix entre la famille du mari et celle de la femme ou peuvent successivement vivre dans l'une puis dans l'autre. La résidence est alors « bilocale ».

Enfin, le ménage qui se constitue peut s'installer dans un village différent de celui des deux familles des conjoints, et même parfois créer un village nouveau, la résidence est alors « néolocale ».

IX. Le CHOMAGE DES JEUNES :

L'enfance et l'adolescence ne sont promues comme âges significatifs de la vie qu'à partir du XVIII^{em} siècle.

La jeunesse désigne une tranche d'âge allant de dix huit (18) à trente cinq (35) ans.

Lors du recensement de la population et l'enquête annuelle sur l'emploi de l'I.N.S.E.E., les personnes qui répondent spontanément qu'elles sont actuellement sans emploi et qu'elles en recherchent un, constituent la population disponible à la recherche d'un emploi (P.D.R.E), donc des chômeurs.

D'autres ne se classent pas immédiatement dans cette catégorie (étudiants, ménagères, retraités), mais déclarent dans un stade ultérieur de l'interview rechercher un emploi, souvent à temps partiel. Ils constituent la population marginale disponible à la recherche d'un emploi (P.M.D.R.E).

Le Ministère de l'Emploi et de la fonction Publique (M.E.F.P.) a travers l'Agence Nationale Pour l'Emploi (A.N.P.E.) publie chaque année des statistiques sur le marché de l'emploi.

Définition internationale du chômage :

Est considéré comme chômeur au sens du Bureau International de Travail (B.I.T.) un organisme onusien, toute personne qui, « un jour spécifié ou une semaine spécifiée, n'a pas d'emploi, recherche un travail salarié, et est disponible, c'est – a – dire, a même de travailler immédiatement (sauf maladie bénigne) ».

Sont aussi comptabilisées les personnes qui, ayant trouvé un emploi, ne commenceront à travailler qu'à une date ultérieure, et les personnes mises à pied sans rémunération

Les causes du chômage :

Trois raisons sont généralement invoquées pour expliquer le chômage :

-la première se fonde sur l'existence de rigidités structurelles, l'inadéquation entre le système de formation professionnelle et les besoins qualitatifs des employeurs, ou encore la faible mobilité de la main-d'œuvre.

-la seconde raison très couramment admise, lie les fluctuations de l'emploi aux fluctuations du volume de la production. L'augmentation du chômage s'expliquerait alors par un ralentissement de l'activité économique ou un taux de croissance trop faible pour occuper l'augmentation de la population active disponible, ce qui expliquerait le chômage des jeunes et dont les taux sont de : 52% pour l'enseignement supérieur, 54% au niveau technique et professionnel et plus de 62% pour les jeunes sans qualification.

X.L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES :

L'étude du travail d'une manière générale, relève de la sociologie du travail. Sociologie particulière qui est par définition l'étude de toutes les collectivités humaines qui se constituent à l'occasion des activités de production.

Plus de 100 000 jeunes quittent chaque année le système scolaire. Une part non négligeable transite par des situations intermédiaires. Pour ceux qui entrent directement dans la vie active, les risques de précarisation se sont fortement accrus.

En Afrique, cinq millions de jeunes entrent chaque année en même temps sur le marché de l'emploi et ils seront plus de dix millions lors de la prochaine décennie 2025 (selon une étude de la Banque Mondiale, lors de la Conférence de Dakar en 2014).

Selon les mêmes études, en 2015, 176 millions d'enfants seront scolarisables en Afrique et qu'il faudra former plus de 4 million d'enseignants pour assurer leur encadrement.

Afin de remédier à ces difficultés, un certain nombre de mesures ont été adoptées. Chacune d'entre elles prend des formes très variées et mobilise d'importants moyens. L'« appareil de professionnalisation » ainsi mis en place vise à promouvoir de nouveaux modes d'intégration.

De nos jours, l'allongement de la scolarité et les dysfonctionnements du système d'emploi conduisent les sociologues à s'interroger sur les processus d'insertion (problématique de la transition professionnelle).

Chez les plus défavorisés, les itinéraires recensés, chômage de récurrence, plus rarement, exercice d'une activité à temps plein demeurent étroitement tributaires de l'environnement familial, des résultats scolaires et de la nature des stages proposés.

Au Mali, les autorités en charge de l'emploi ont piloté plusieurs programmes à travers des structures telles que l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ). Elle se veut comme structure d'initiation des jeunes au montage et à la gestion de projets individuels ou collectifs. Elle intervient dans tous les secteurs économiques du pays notamment dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage, la prestation de services sociaux de base et toutes autres activités pourvoyeur d'emploi et génératrices de revenus.

On distingue entre autres :

-la fonction publique nationale ;

-le volet stage de qualification dans les services publics et privés ;

-le volontariat national, qui est aussi une structure qui offre des stages de qualification aux jeunes à travers l'ensemble du territoire national ;

-le volet des collectivités territoriales décentralisées.

Aussi, assisterons-nous prochainement à une diffusion plus massive des formations en alternance, au développement de nouveaux réseaux et à l'extension d'activités comme l'animation culturelle, l'assistance sociale, la couture, coiffure et esthétique, les métiers de l'artisanat et du commerce, de l'hôtellerie et du tourisme, etc.

Exercice d'application

Sujet1 : « Le travail joue un rôle essentiel dans la construction du lien social, comme de l'identité personnelle », a dit E. Durkheim. Développez cette conception.

Sujet2 : L'avenir d'un pays est sa jeunesse ; malgré cela, celle-ci est victime du chômage qui est causée par l'incohérence entre la formation et le marché de l'emploi. Expliquez.

Sujet3 : *La famille malgré sa typologie est une cellule sociale indispensable pour l'intégration et la socialisation de l'individu. Démontrez-le.*

Sujet 4: *A travers votre connaissance sociologique, analyser les problèmes liés à l'emploi des jeunes au Mali.*

Sujet5 : *Comment peut-on expliquer l'exclusion sociale aujourd'hui ?*

XI. INITIATION A LA RECHERCHE QUALITATIVE :

La recherche se présente à nous comme un « ensemble connaissances et de recherches, ayant un degré suffisant d'unité et de généralité, et susceptibles d'amener les hommes qui s'y consacrent à des conclusions concordantes qui ne résultent ni de conventions arbitraires, ni de goûts ou intérêts individuels qui leur sont communs, mais de relations objectives que l'on découvre graduellement et que l'on confirme par des méthodes de vérification » (A. Lalande, 1976, P. 954).

.Enquête (Dict. socio. P. 78)

.Questionnaire

.Interview

Technique d'investigation utilisant un processus de communication verbale, afin de recueillir un certain nombre d'informations en relation avec un sujet ou un thème donné. Plusieurs modalités : directe ou indirecte, intensive ou extensive, de type cognitif ou affectif...

.Sondage

Technique d'investigation consistant à analyser un échantillon (dit «représentatif »), afin d'en déduire les tendances caractéristiques de la population dont il est issu. Appliquée à l'origine aux phénomènes d'opinion, cette procédure est à présent d'un usage courant et s'applique à des domaines très variés.

XII. INITIATION AUX METHODES QUANTITATIVES :

L'introduction des préoccupations de mesure et de quantification marque le développement de toutes les sciences ; la sociologie n'échappe pas à cette tendance qui s'affirme dès le XIX^{em} siècle.

La démarche de quantification accompagne l'accès de la sociologie au statut de science.

.La méthode des quotas (techniques statistiques), elle vise à constituer un échantillon suffisamment représentatif de la population étudiée, sans avoir recours aux techniques aléatoires .Par exemple, si la population comprend $\frac{1}{4}$ de femmes âgées de moins de 35 ans, un échantillon de 100 individus en comprendra 25.

.Echantillon, les enquêtes sociologiques se pratiquent sur des échantillons, qui sont des « modèles réduits » de la population. La sélection d'un échantillon vise à obtenir la représentativité la meilleure possible, compte tenu des contraintes de temps et de financement imposées par l'enquête.

La démarche de recherche est résumée dans le schéma suivant :

